

LES 10 COMMANDEMENTS

des assistants sociaux du

I – OBEIR et ne plus réfléchir tu devras,

II –SUBORDINATION tu adopteras sinon représailles tu connaîtras

III – DEONTOLOGIE, FONDAMENTAUX du TRAVAIL SOCIAL, Ruth LIBERMANN fondatrice de l'ANAS tu oublieras « ...*toutes les assistantes sociales ont d'instinct déclaré depuis longtemps qu'en fait, elles ne sont pas au service de ceux qui les rétribuent, mais au service de ceux qui s'adressent à elles.* » et donc **PETIT RAPPORTEUR tu seras,**

IV – RESPECT DE TON NIVEAU tu n'auras et PRIMES tu oublieras,

V – STATISTIQUES tu rendras sinon PRESSION tu auras,

VI –PERFECTION tu atteindras sinon HUMILIATION tu subiras,

VII – ACCIDENT DE TRAVAIL, MALADIE, MAL ETRE PASSAGER tu n'auras car menace de reclassement tu entendras ou ...tu dégaseras!

VIII- AUCUN SOUTIEN tu n'auras et la prise en compte de tes risques psychosociaux on s'en fichera,

IX – CONTINUITE DE SERVICE on t'imposera, PARTOUT tu seras et qu'importe ce que cela ENTRAINERA pour toi et ton travail,

X – En SITUATION DE CRISE ou D'ÉVENEMENTS de GRANDE AMPLEUR tu gèreras sinon tu dégageras !.

Intervention de la CTN : le 10^{ème} commandement révélé !

Cette dernière annonce est une fois de plus inacceptable, violente, choquante et indigne de telles fonctions.

Mais elle illustre bien le management interne que subit la filière sociale depuis des années ! Et on peut malheureusement constater que notre administration centrale en laissant faire ou en minimisant à chaque fois les faits, cautionne finalement et indirectement ces comportements !

LAS qu'au sein de notre réseau de travailleurs sociaux on n'ait droit à si peu d'humanité et de respect.

Nous aimerions rappeler qu'avec un tel degré d'exigence demandé, nous sommes en droit d'exiger **NOUS AUSSI** un encadrement à la hauteur et que cesse ce genre de pratiques héritées d'un autre temps.

David PEVERELLI, Françoise GRACIANO, Julie SOULET, Véronique HENRIOT, représentants FO pour la filière sociale

FO
Préfectures
et Services du Ministère
de l'Intérieur

Syndicat National FO des Personnels de Préfecture et des services du Ministère de l'Intérieur



01-40-07-62-91 (ou 92 ou 93)



fo-prefectures@interieur.gouv.fr



<http://www.fo-prefectures.com>

